**Domaine d’apprentissage : ÉDUCATION ARTISTIQUE —   
 Musique : Composition et production 11e année**

**GRANDES IDÉES**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les compositeurs et les producteurs  de musique développent leurs compétences créatives et acquièrent la maîtrise de leur discipline par la persévérance, la résilience et la prise de risques. |  | Les compositeurs immortalisent et reflètent, par la musique, divers aspects de l’époque, du lieu et de la communauté. |  | La composition et la production de musique permettent de représenter l’identité, la culture et le contexte de vie. |  | La composition et la production de musique offrent une **expérience esthétique** qui peut transformer  notre perspective. |

**Normes d’apprentissage**

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences disciplinaires** | **Contenu** |
| *L’élève sera capable de :*  Explorer et créer   * Composer de la musique pour des solos ou des **ensembles** * Créer, produire, reproduire ou transformer de la musique en se servant des technologies existantes * Se servir du **vocabulaire de la musique** dans ses activités de composition et de production * Réfléchir aux façons dont le corps et l’esprit participent à la production, à l’interprétation  et à la composition de musique * Expérimenter l’utilisation de différents éléments de la musique pour arriver à créer certains effets particuliers de composition * Se servir de formes et de structures musicales pour exprimer des pensées et des émotions * Explorer **divers contextes**, dont le temps et le **lieu**, et leur influence sur des œuvres musicales * Développer et perfectionner ses compétences techniques et ses qualités d’expression   Raisonner et réfléchir   * Analyser et interpréter, en se servant du **vocabulaire propre à la musique**, comment  le musicien se sert de la technique, de la technologie et de l’environnement lorsqu’il compose ou produit de la musique * Analyser la planification et la réalisation des compositions musicales et y réfléchir * Prendre en considération la santé physique et la santé de l’oreille des musiciens et du public | *L’élève connaîtra :*   * **Éléments, principes, vocabulaire, symboles et théorie de la musique** * Méthodes et compétences techniques qui peuvent soutenir la **démarche de création** * Diverses technologies d’aujourd’hui * Matériel et logiciels servant à créer,  à enregistrer et à séquencer des sons * Physique (et propriétés physiques) du son  et de la synthèse sonore * Caractéristiques, qualités et limites  des **instruments** * Mouvements, sons, images et formes * Rôle du compositeur, du producteur,  de l’interprète et du public * Visions du monde traditionnelles  et contemporaines des peuples autochtones et perspectives interculturelles véhiculées par la musique |

**Domaine d’apprentissage : ÉDUCATION ARTISTIQUE —   
 Musique : Composition et production 11e année**

**Normes d’apprentissage (suite)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences disciplinaires** | **Contenu** |
| Communiquer et documenter   * Se servir du vocabulaire de la musique pour réagir à des compositions et productions musicales et en faire la critique * Recevoir et mettre en pratique des commentaires constructifs * Prévoir la réaction du public à une pièce de musique * Exprimer sa perspective, son **regard personnel** et son identité culturelle par la composition  et la production de musique * Communiquer ses idées personnelles découlant de ses expériences d’écoute, de composition et d’interprétation de musique   Faire des liens et développer   * Faire preuve de la responsabilité individuelle et sociale associée à la création et à l’interprétation d’œuvres de musique instrumentale ainsi qu’à la réaction à ces œuvres * Montrer sa connaissance de la démarche de création * Explorer les perspectives éducatives, personnelles et professionnelles en musique  et dans les secteurs connexes * S’appuyer sur des connaissances techniques et sur l’observation contextuelle pour prendre des décisions musicales * Déterminer et utiliser les moyens de s’échauffer et de travailler son instrument de manière  à éviter les **blessures liées à la pratique musicale** * Assurer l’utilisation sécuritaire et la maintenance des outils, des appareils, de l’équipement  et des installations électroniques | * Artistes appartenant à une variété de genres, de contextes, d’époques et de cultures * **Histoire** de divers genres musicaux * Considérations éthiques concernant l’**appropriation culturelle** et le plagiat * **Questions juridiques**, morales et éthiques liées à la production, à la reproduction  et à la distribution de musique * Questions de santé et de sécurité –  y compris les effets du volume du son  sur la santé de l’oreille – et procédures  qui y sont liées |